

SENSIBILISATION AU PIRATAGE ET AUX LOGICIELS MALVEILLANTS

1 séance(s) de 3 heures
(1 x 4 périodes)

CHF 750.-

Renseignements

Tél. +41 22 732 51 11
Lu-Ve de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 17h00

DÉFINITION

Les avantages d'Internet font l'unanimité. Mais son utilisation n'est pas sans danger: les logiciels malveillants et les actes de piratage informatique peuvent produire d'énormes dommages chez les particuliers et les PME.

PUBLIC CIBLE

-

OBJECTIF GÉNÉRAL

Être capable de se prémunir contre les risques d'attaques informatiques en observant certaines règles de comportement et en prenant des dispositions techniques adéquates.

PRÉ-REQUIS POUR SUIVRE CETTE FORMATION

aucun

MÉTHODE DE TRAVAIL

Courts exposés théoriques, exercices en sous-groupe et feedback en plenum.

CONTENU DU COURS SENSIBILISATION AU PIRATAGE ET AUX LOGICIELS MALVEILLANTS

Qu'est-ce que le piratage informatique ?

Qu'est-ce qu'un logiciel malveillant ?

Comment se protéger ?

- Mot de passe
- Précautions techniques
- Courriels
- Navigation Internet Cadre juridique